

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 1 (1970-1971)

Heft: 4

Artikel: Les aînés, force électorale

Autor: Gehri, Alfred

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bienvenue à Alfred Gehri

Une bonne nouvelle pour la grande famille de nos lecteurs : « AÎNÉS » compte désormais un collaborateur de grande classe en la personne du toujours jeune, fougueux et spirituel Alfred Gehri.

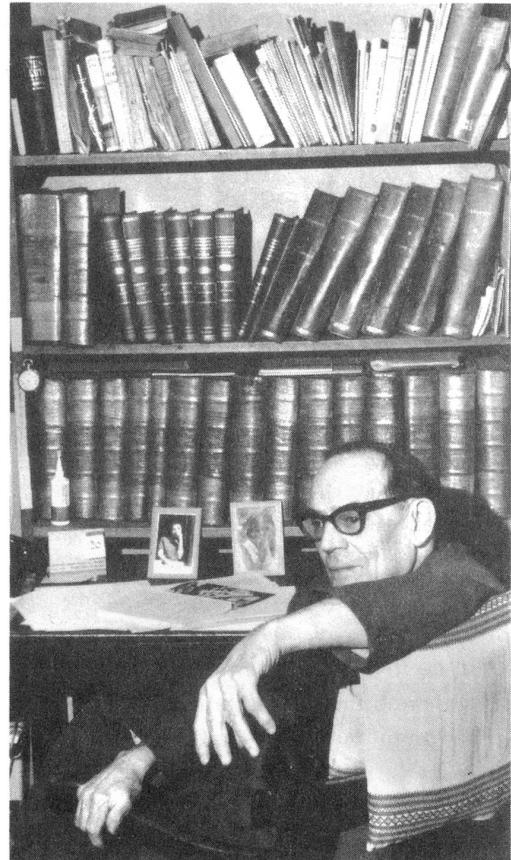
Gehri, 75 ans, auteur de nombreux romans et pièces de théâtre, dont la plus fameuse : « 6e étage » fut traduite en 25 langues, vit à Morges, à deux pas du lac, dans un appartement logé sous les toits et spirituel comme lui. Le romancier-auteur-dramatique-essayiste-nouvelliste-chroniqueur travaille toujours beaucoup. Sa conversation est passionnante : peu d'hommes de lettres connaissent aussi bien que lui les milieux littéraires français.

Actuellement, Alfred Gehri rédige ses mémoires. « C'est astreignant, dit-il, parce que je vis plus dans l'avenir que dans le passé ».

Morgien d'origine et d'origines modestes, il est le fils d'un boucher. Sa mère fut gouvernante chez les Morax. Son grand-père était « terrinier » (poêlier-fumiste) à St-Imier. Alfred eut huit frères et sœurs. Quatre moururent en bas âge. L'aîné fut précepteur en Russie. Déporté en Sibérie, il s'évada, arriva à Vladivostock et rentra à Morges par l'Océan Indien. C'est ce grand voyageur prénommé Maurice qui éveilla chez Alfred, son cadet de dix ans, le goût des lettres.

Alfred Gehri connaît Paris avant même d'y mettre les pieds, grâce à Maurice. Il y resta entre les deux guerres, puis se fixa à Berlin avant d'aller tourner en Pologne un film sur les enfants victimes de la haine des hommes. Puis ce fut l'étourdissante carrière que l'on sait : théâtre, romans, nouvelles. « AÎNÉS » est heureux d'accueillir Alfred Gehri qui inaugure sa collaboration par un petit article, fruit des réflexions suscitées en lui par notre publication et l'esprit qui l'anime.

Alfred Gehri et ses amis les livres.



Alfred Gehri et ses amis les livres.

Les aînés, force électorale

Au moment de remplir ma déclaration d'impôt 1971-1972, il m'est revenu à l'esprit une certaine émission (de Michel Dénériaz à Radio Suisse Romande) à propos d'un personnage-robot, émission à laquelle j'avais pris part il y a de cela trois ou quatre ans.

J'avais évoqué le fait que dans le canton de Genève, il n'y a pas d'impôt sur la rente AVS alors que, sauf erreur, cet impôt est perçu dans presque tous les cantons. En somme, l'Etat reprend d'une main ce qu'il a donné de l'autre, en partie tout au moins.

Ne serait-il pas juste, et humain, que cesse cette pratique, du moins pour les vieux d'un certain âge, à partir de 75 ans, par exemple ? J'ai lu quelque part que les contribuables de plus de 75 ans ne paient plus d'impôt. Où cela se passe-t-il ? Je ne m'en souviens pas. En tout cas, pas en Suisse. Réalité ? Ou projet ? Si c'est déjà une réalité, bravo. Dans la masse des impôts, ce que paient les vieillards est peu de chose pour l'Etat et les communes, mais pour beaucoup d'entre les vieux ce peu de chose est vital.

Les vieillards qui touchent l'AVS – plus de 600 000 en Suisse – donc près de 150 000 en Suisse romande, ne doivent pas oublier que l'union fait la force, qu'ils représentent une **force électorale**, que selon

la manière dont ils voteront, ils peuvent changer bien des choses si, par exemple, ils n'accordent leur suffrage qu'aux candidats qui se seront engagés formellement dans leur profession de foi électorale à :

- 1 – faire supprimer l'impôt sur la rente AVS
- 2 – faire supprimer tout impôt à chaque contribuable ayant atteint sa 75e année.

Que les futurs candidats à la députation y songent. Ils ont un grand intérêt à méner et à s'attirer cette **force électorale** que représentent les 150 000 aînés de Suisse romande. Et cela est vrai aussi pour les 450 000 de Suisse alémanique, italienne et romanche.

Le Conseil fédéral nous a informés récemment que les finances fédérales font état pour 1970 d'un boni de 210 millions. Ce boni représente en moyenne 36 francs pour chacun des 600 000 AVS. Il serait juste et humain de les en faire bénéficier en leur faisant un abattement de 36 francs sur l'impôt qu'ils auront à payer cette année.

Alfred Gehri